



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 27 juillet 2022
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2022/0139(NLE)

11479/22
ADD 1

AVIATION 173
RELEX 1046
ASIE 52

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Proposition de DÉCISION DU CONSEIL relative à la signature, au nom de l'Union, de l'accord global dans le domaine du transport aérien entre les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, d'une part, et l'Union européenne et ses États membres, d'autre part - Déclaration de la Belgique

Les délégations trouveront en annexe une déclaration de la Belgique à inscrire au procès-verbal de la réunion du Comité des représentants permanents.

Déclaration nationale

En ce qui concerne la négociation de futurs accords dans le domaine de l'aviation avec des pays tiers, la Belgique invite la Commission européenne et le Conseil à intégrer les éléments suivants dans ses projets de mandats de négociation:

- une analyse des aides d'État accordées au secteur de l'aviation dans le pays tiers concerné;
 - une évaluation de l'impact sur l'environnement et le climat étayant la proposition de projet de mandat de négociation;
 - des éléments supplémentaires liés au respect des droits de l'homme et des droits sociaux, et à leur mise en œuvre effective.
-